



## FORMATION – Environnement

# S'engager dans la MAEC systèmes Herbagers et pastoraux

**Formation obligatoire pour toutes les exploitations engagées dans le dispositif MAEC.**

Formation d'un jour à réaliser sur l'une des deux premières années de l'engagement.

**Durée : 1 jour**

Dates et Lieux

17 octobre 2024 à Charolles et Jalogny  
18 octobre 2024 à Anzy le Duc et Jalogny  
22 octobre 2024 à Fontaines et Matour  
23 octobre 2024 à Gueugnon et Autun  
28 octobre 2024 à St Germain du Bois et Ecuisses  
29 octobre 2024 à Jalogny et Bourbon Lancy

Inscription avant le 15 septembre 2024

Public : Agriculteurs.trices de Saône-et-Loire  
Intervenant.e.s : Conseiller.ère.s spécialisé.e.s en  
Environnement - Chambre d'Agriculture 71

Responsable de stage : Bertrand DURY, responsable du pôle  
Environnement – Chambre d'agriculture 71

Prix : P3 / Environnement - Se référer à la grille des tarifs  
disponible à cette adresse

([www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr](http://www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr))

Coût : Formation prise en charge par VIVEA pour les  
contributeurs à jour de leurs cotisations, Reste à charge 70 €/j.  
Non à jour 140€/j - Autres publics, 190 €/J  
(Voir conditions générales de vente sur le bulletin  
d'inscription)

Attestation de fin de formation remise dans le mois qui suit la  
fin du stage

Personnes en situation de handicap, contactez-nous  
directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre  
la formation.



Bénéficiez d'un **crédit d'impôt** de 80.14 € par jour



Des journées de service de **remplacement pour  
vous former à tarif réduit**. Contactez le 03 85 29 56 56



### Objectifs

- Connaître les enjeux environnementaux sur votre territoire
- Connaître les objectifs de la MAEC système SHP
- Respecter les obligations du cahier des charges



### Pré-requis

- Etre engagé.e dans la MAEC système SHP
- Avoir bénéficié d'un diagnostic d'exploitation préalable à l'engagement



### Contenu et méthodes pédagogiques

- Les enjeux environnementaux sur le département de Saône et Loire
- Les bonnes pratiques agricoles sur les zones à enjeu biodiversité et eau
- Contenu du cahier des charges de la mesure système
- Les outils d'enregistrement pour être en conformité avec les obligations du cahier des charges

*Méthodes utilisées : diaporama, exercices, , échanges ; visite de parcelles.*



### Méthode d'évaluation

- Exercices pratiques
- Questionnaire d'évaluation

Inscription : Patricia FERREIRA – 06-74-65-27-52 – [patricia.ferreira@sl.chambagri.fr](mailto:patricia.ferreira@sl.chambagri.fr)